



### INONDATIONS

# Un plan de réponse d'urgence en préparation

Les recommandations attendues de l'atelier d'élaboration du plan d'action pour la préparation à la réponse d'urgence humanitaire aux inondations pour la période 2024-2025, qui prendra fin le 11 octobre à Brazzaville, contribueront, entre autres, à la mise en place d'un système communautaire d'alerte et de réponse précoce. « Cet atelier vise à identifier les faiblesses dans les opérations d'assistance humanitaire antérieures et à préparer les interventions sectorielles en fonction de ce qui a déjà été réalisé », a indiqué le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Eugène Ikouga, à l'ouverture des travaux. [Page 5](#)

*Inondations lors de la saison de pluie précédente*



### HYDROCARBURES :

## Des échanges pour harmoniser les prix du brut



Les participants à la réunion des prix/Adiac

La réunion de fixation des prix pétroliers au troisième trimestre 2024, qui s'est ouverte hier à Brazzaville, devrait déboucher sur des décisions prises tenant compte à la fois de la volatilité du marché mondial et des aspirations de développement du pays. « Nous espérons que ces décisions offriront à nos entreprises la stabilité nécessaire pour continuer à prospérer et à contribuer positivement à la société congolaise », a souhaité Meddy Lipika-Edre, le directeur général de Petrocongo, société organisatrice de cette session de travail. [Page 3](#)

### FEUILLETON FECOFOOT

## Première mesure de la Fifa



Le siège de la Fécófoot/Adiac

La situation à la Fédération congolaise de football (Fécófoot) prend l'allure d'un feuilleton à rebondissements. Le comité ad'hoc qui a pris le contrôle du siège depuis le 4 octobre sur une décision de justice s'est heurté à l'interdiction de la Fédération internationale de football association (Fifa) d'accéder au compte de la Fécófoot logé dans une banque de la place. En revanche, les membres du comité ad'hoc ont envoyé une lettre à la Fifa pour expliquer leur motivation. [Page 16](#)

### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## Actualisation des données du site Sangha-Nouabalé-Ndoki

La mise à jour de la fiche descriptive de la convention sur les zones humides dite de Ramsar du site Sangha-Nouabalé-Ndoki qui a fait l'objet d'un atelier à Brazzaville contribuera à mieux conserver la flore, la faune par une utilisation rationnelle des ressources naturelles en lien avec la protection de l'environnement. [Page 3](#)



### Éditorial

## Pacte de confiance

## ÉDITORIAL

## Pacte de confiance

Le processus des assemblées générales électorales des fédérations sportives nationales est entamé. Certaines disciplines ont déjà pu renouveler leurs instances dirigeantes pour la nouvelle olympiade 2024-2028. Sur la base d'un programme de développement sportif ambitieux, les vainqueurs ont en effet su convaincre un corps électoral hésitant entre le choix de la continuité ou du renouveau, tournant ainsi la page de l'ancienne période quadriennale dont le bilan n'était pas à la hauteur des attentes.

L'envie d'inverser la tendance est bien réelle, mais il va sans dire que beaucoup reste à faire pour sceller le nouveau pacte de confiance entre les dirigeants et les athlètes en tenant compte du fait que certaines fédérations ont passé sans conviction l'olympiade 2020-2024 très mouvementée du fait de l'absence de compétitions.

À l'exception des instances qui ont actuellement porté des affaires à la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport, le moment est venu de concentrer toutes les énergies et d'exploiter toutes les pistes pour transformer les engagements en actions dans le but de redorer le blason de chaque discipline. La mission leur est assignée d'assurer la vulgarisation et la promotion de leur sport respectif sur toute l'étendue du territoire national. Ils devront faire preuve de beaucoup d'imagination !

Et la valorisation de la politique qui consiste à dénicher les talents dans les établissements scolaires prônée dans les différents programmes des candidats à la présidence des fédérations est à encourager. Il est évident que l'école demeure incontestablement le creuset pour l'émergence d'une élite sportive compétitive et constitue un vivier naturel et propice à la détection de la nouvelle élite. Reste à trouver les moyens qui permettront de relever le défi de produire au terme de l'olympiade les futurs médaillés sur la scène internationale.

Les Dépêches de Brazzaville

## CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

## Les enjeux de l'assemblée générale de Brazzaville

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a présidé le 8 octobre à Brazzaville la cérémonie d'ouverture des travaux de l'assemblée générale annuelle de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions assimilées d'Afrique (Ucesa), couplée à la Conférence sur « les enjeux environnementaux et le développement durable en Afrique. »

Les enjeux étant, entre autres, l'examen du rapport d'activités, du projet de plan stratégique, ainsi que des projets de révision des statuts et l'adhésion d'un nouveau membre, en l'occurrence le Zimbabwe. Les assises de Brazzaville regroupent, en effet, une dizaine de pays membres de l'Ucesa, dont le Maroc, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, le Tchad, le Cameroun, Madagascar et le Zimbabwe. A cela s'ajoutent des partenaires tels que le Conseil économique de la Chine, l'Union des conseils économiques des Etats membres de la francophonie, le Conseil économique européen, le Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine ainsi que le Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

La présidente du Conseil économique, social et environnemental du Congo, Emilienne Raoul, a, dans son mot de circonstance, rappelé que l'Ucesa s'est engagée à réaliser l'objectif de la Charte pour la durabilité du développement de l'Afrique. « Cette charte de durabilité est en adéquation avec l'agenda 2030 des Nations unies et de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Elle se base sur les droits humains pour lesquels chaque Etat s'est engagé à réaliser d'ici 2030 dans le cadre des ODD. Notre rôle, en tant qu'Assemblée consultative réunissant la société civile, est d'assurer le suivi et l'évaluation des politiques publiques adoptées par nos gouvernants au niveau national que local », a-t-elle déclaré.

La représentante de la fondation chilienne Meri, co-organisatrice des assises de Brazzaville, Mme Patricia, a indiqué que l'Afrique représente la plus grande réserve de diversité de la planète. Selon elle, il est temps de changer les mentalités et d'avancer vers un nouvel état de conscience. Elle a aussi souligné la nécessité de travailler dans les alliances entre secteur public, privé et société civile afin de garantir les politiques publiques



Une vue de la salle à l'ouverture des travaux Adiac

d'atténuation et d'adaptation du changement climatique ainsi que de conservation de la biodiversité. « Aujourd'hui, l'Amérique latine et l'Afrique font face à des défis communs qui bien évidemment demandent la présence du secteur privé, mais aussi demandent des conclusions fortes et concrètes et des décisions en matière de changement climatique, de conservation de biodiversité et de pollution », a-t-elle déclaré.

## Le CESE n'est pas une institution de trop

Le président en exercice de l'Ucesa, Ahmed Reda Chami, a, de son côté, rappelé que son institution mène résolument des actions de plaidoyer et de sensibilisation pour que les politiques d'adaptation soient davantage basées sur les besoins des citoyens. L'Ucesa envisage, a-t-il annoncé, très prochainement avec le soutien de ses partenaires, de promouvoir la ratification des dispositions internationales en matière de gestion durable des ressources naturelles. Se félicitant des résultats importants enregistrés, il a déploré l'absence des Conseils économiques et sociaux du Sénégal, du Burkina Faso, du Niger et de la Guinée à l'assemblée générale de 2024 à cause d'un tournant dans leur vie institutionnelle, voire une instabilité.

Rappelant le contexte économique, social et environnemental qui met à mal la planète tout entière, le chef du gouvernement congolais a soutenu que l'économie, le social et l'environnement, sont les principaux piliers du développement humain. Selon lui, face

à la situation actuelle, la réalité socioéconomique et environnementale de l'Afrique, les Conseils économiques, sociaux et environnementaux ont un rôle capital à jouer. « Pour les gouvernants, vous êtes le conseil, une force de proposition. Vous devez savoir que vos avis comptent ; ils éclairent et orientent même certains choix politiques, voire certaines décisions. C'est à vous d'éclairer le gouvernement, de lancer des alertes. Vous êtes des feux de signalisation capables d'indiquer le rouge, l'orange et le vert », a souligné Anatole Collinet Makosso, précisant que l'Ucesa devrait être un cadre d'intégration régionale, de réflexion et d'échanges d'expériences sur des sujets d'intérêt commun en rapport avec ces préoccupations qui constituent les défis à relever par nos Etats. Si l'Assemblée nationale et le Sénat sont des chambres politiques, le Conseil économique, social et environnemental, quant à lui, est, a dit le Premier ministre, l'instance de la société civile organisée. « Le Conseil économique, social et environnemental ne constitue donc pas une institution de trop. Bien au contraire, il en va de la modernisation du jeu démocratique de mettre en place un cadre qui favorise le dialogue entre les différentes composantes de la société civile, en assurant des échanges avec les décideurs politiques, la représentation au niveau national des organisations professionnelles et la communication entre les différents acteurs de l'économie », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE  
Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## HYDROCARBURES

## Le Congo compte réajuster les prix de ses bruts de référence

Les cours du baril de pétrole restent volatils en raison de la baisse de la demande dans les grands marchés (Chine, États-Unis) et de la persistance des tensions géopolitiques. Les principaux acteurs du marché national se sont réunis, le 9 octobre à Brazzaville, pour fixer les prix des bruts congolais, notamment le Djeno mélange et le Nkossa Blend, au titre du troisième trimestre 2024.

Les pétroliers devraient donc pouvoir s'inspirer des dynamiques du marché mondial et de la vision du gouvernement axée sur une gestion assez flexible des prix des bruts congolais. Le baril du Brent est actuellement négocié à 77 dollars sur le marché mondial, tandis que les bruts de référence du Congo se vendaient au deuxième trimestre à plus de 80 dollars, contre 44,9 dollars pour Nkossa Butane et 31,5 dollars pour Nkossa Propane.

Pendant les trois jours d'échanges, où prennent part les représentants du ministère des Hydrocarbures et les dirigeants des compagnies pétrolières, les participants vont tenter de définir un meilleur cadre pour l'avenir du marché national à travers des solutions « équilibrées » tenant compte des réalités économiques et de la feuille de route du gouvernement. « Nous espérons que ces décisions offriront à nos entreprises la stabilité nécessaire pour continuer à prospérer et à contribuer positivement à la société congolaise », a souhaité Meddy Lipika-Edre, le directeur général de Petrocongo, société

organisatrice de cette réunion des prix pétroliers.

Dans un contexte de fragilité socio-économique sur fond de rareté de ressources publiques, la réunion des pétroliers devra déboucher sur un meilleur prix pour ces bruts de référence. « Au cours de ce trimestre, les marchés pétroliers ont connu des évolutions notables, influencées par divers facteurs économiques, géopolitiques et environnementaux. Le contexte actuel nous invite à repenser nos stratégies et à adopter une approche concertée pour assurer la stabilité et l'équilibre du marché », a lancé le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, Pr Macaire Batchi.

La tutelle mise sur les partenariats public-privé pour la valorisation des ressources encore inexploitées, d'après le Pr Macaire Batchi. Les autorités entendent anticiper les effets de la transition énergétique sur l'économie nationale, en diversifiant les ressources et en préparant l'industrie locale à faire face aux défis posés par la montée des énergies renouvelables et des nouvelles technologies. Ces initiatives per-



Les participants à la réunion des prix/Adiac

mettent de créer des emplois locaux, de favoriser le transfert de technologies et d'assurer une exploitation plus efficace des ressources gazières.

Signalons que récemment le pays

a signé un mémorandum d'entente avec la société Lukoil afin de renforcer le partenariat stratégique pour la valorisation des actifs pétroliers. Un autre projet gazier a été signé avec la société Wing Wah ; l'objec-

tif de celui-ci étant de mettre sur le marché plusieurs produits tels que le Gaz naturel liquéfié, le Gaz de pétrole liquéfié, le gaz sec et le polypropylène.

**Fiacre Kombo**

## PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

## Actualisation des données du site Sangha-Nouabalé-Ndoki

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a présidé l'atelier technique sur la validation des données pour une mise à jour de la fiche descriptive Ramsar du site Sangha-Nouabalé-Ndoki.

Organisé en partenariat avec la société Industrielle forestière de Ouessou (IFO), cet atelier vise à actualiser la fiche descriptive Ramsar du site Sangha-Nouabalé Ndoki, qui est attendue dans les prochains mois, après validation finale par les experts internationaux et nationaux.

La convention de Ramsar est un instrument juridique efficace pour la préservation des zones humides face aux dangers auxquels elles sont exposées. La République du Congo a ratifié cette convention. Il a inscrit sur la liste des zones humides d'importance internationale quatorze sites confirmés. Le site Ramsar de Sangha-Nouabalé-Ndoki, classé dans la zone humide d'importance internationale depuis plusieurs années, constitue un joyau écologique qui abrite une biodiversité exceptionnelle et des écosystèmes uniques essentiels à lutter contre le changement climatique. Il assure aussi la préservation de l'équilibre écologique dans la région du Bassin du Congo.

Par ailleurs, les zones humides se dégradent deux ou trois fois plus vite que les forêts à cause du drainage des eaux, l'ensablement,



le déversement des produits polluants, de déchets plastiques, mécaniques et chimiques ainsi que de la surexploitation des matières qu'elles contiennent.

Cet atelier marque une étape cruciale dans la préservation des zones humides d'importance internationale du Congo. Il a rassemblé les experts du développement durable et les délégués d'autres ministères, ainsi que les représentants des organisations internationales engagées dans la conservation des écosystèmes critiques.

Au nombre des partenaires techniques, Gon Mayers, repré-

sentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, et Georges Claver Boundzanga, conseiller du directeur général de la société IFO, ont souligné l'engagement multisectoriel dans cette initiative visant à renforcer la protection de l'une des plus vastes zones humides protégées du monde. « C'est le 8 décembre 2023 qu'IFO avait sollicité l'implication personnelle de la ministre de l'Environnement pour réexaminer les limites du site Ramsar Sangha-Nouabalé-Ndoki, en vue de permettre à cette société de poursuivre son programme de développement

des séminaristes posant avec la ministre/Adiac durable dans l'Unité forestière d'aménagement (UFA)-Ngombé. Cette demande avait été bien reçue. Le traitement de ce dossier a donné lieu à une mission de terrain et la formulation du rapport qui fera l'objet du présent atelier », a indiqué Georges Claver Boundzanga.

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, a rappelé l'importance de l'actualisation des données sur le site pour une meilleure gestion des ressources naturelles et une meilleure protection des écosystèmes vulnérables. « Ces zones humides stockent l'eau

en assurant sa qualité, contribuant à la résilience contre la sécheresse et captent également le dioxyde de carbone (CO2), contribuant ainsi à l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques. Elles protègent contre les inondations et les effets des tempêtes, fournissent des aliments et d'autres services tels que le transport et les loisirs », a déclaré Arlette Soudan-Nonault, ajoutant que « Les zones humides sont les zones à haute valeur de conservation. Elles jouent un rôle indispensable pour atteindre les objectifs fixés par les Nations unies. Les zones humides abritent la biodiversité jouant un grand rôle dans les cycles biologiques de nombreuses espèces et dans leur processus de migration ».

Rappelons qu'un site Ramsar est la désignation d'une zone humide d'importance internationale, inscrite sur la liste établie par la convention de Ramsar par un État partie. Un site Ramsar doit répondre à un ensemble de critères, tels que la présence d'espèces vulnérables de poissons et d'oiseaux d'eau.

**Fortuné Ibara**

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

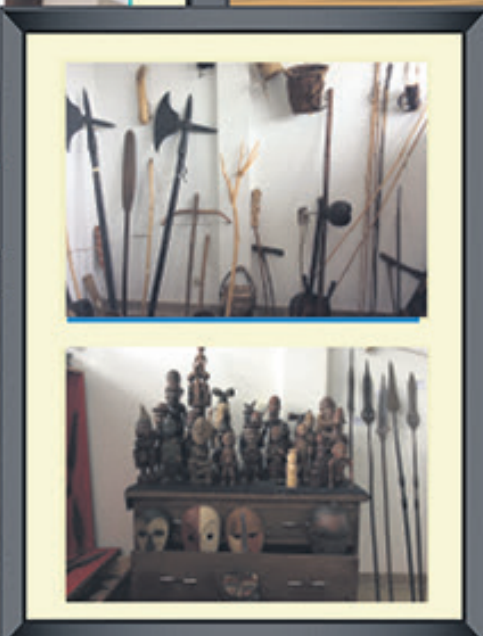
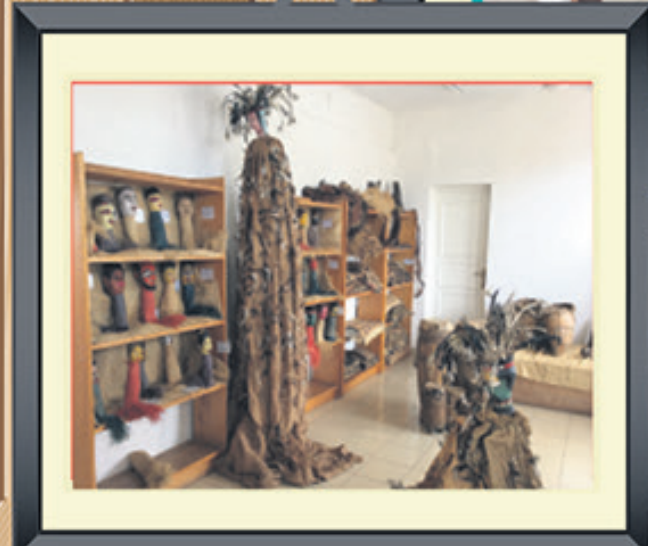
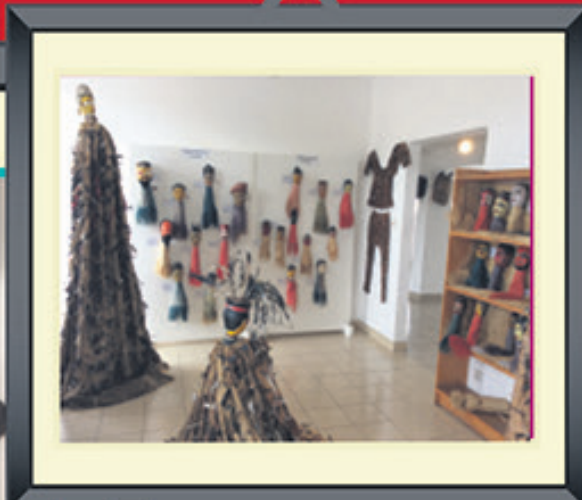
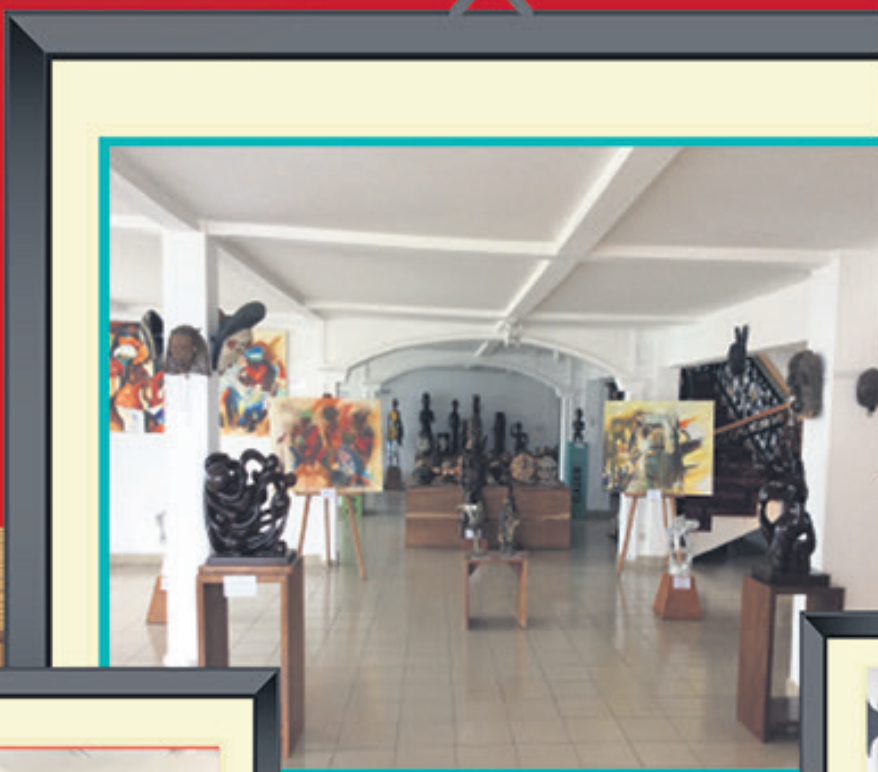
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## HUMANITAIRE

## Un plan de réponse d'urgence aux inondations en préparation

L'atelier d'élaboration d'un plan d'action pour la préparation à la réponse d'urgence humanitaire aux inondations pour la période 2024-2025 qui se tient à Brazzaville prendra fin le 11 octobre. Les recommandations attendues aideront à mettre en place, entre autres, un système communautaire d'alerte et de réponse précoce au Congo.

Les cadres de plusieurs ministères, dont celui des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, ainsi que les partenaires, notamment la Banque mondiale, le Programme alimentaire mondial, le Haut-commissariat pour les réfugiés, l'Unesco et tant d'autres, travaillent à l'élaboration d'un plan d'action pour la préparation à la réponse d'urgence humanitaire aux inondations pour la période 2024-2025 au Congo. Durant les travaux de l'atelier, ils vont définir les actions à prioriser pour une meilleure réponse d'urgence humanitaire pendant les pluies ; identifier les faiblesses et préparer les interventions sectorielles avant de formuler des recommandations pour la mise en place d'un système communautaire d'alerte et de réponse précoce.

« Cet atelier vise à identifier les faiblesses dans les opérations d'assistance humanitaire antérieures et à préparer les inter-

ventions sectorielles en fonction de ce qui a déjà été réalisé », a indiqué Eugène Ikouga, directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, donnant la lecture du discours de la ministre à l'ouverture des travaux.

Sur la base des prévisions météorologiques, il est question pour les participants de fixer les dispositions à prendre dans les secteurs de la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, la pêche et l'habitat.

Par ailleurs, Eugène Ikouga a rappelé que la récurrence des inondations et leurs conséquences ruinent les efforts de développement dans les zones affectées. « De nombreuses infrastructures communautaires telles que les écoles, les centres de santé, les systèmes d'adduction ou d'approvisionnement en eau potable et bien d'autres sont alors détruites ou ne sont plus opérationnelles », a-t-il



Inondations lors de la saison de pluie précédente/DR

souligné, causant ainsi un cycle de destruction, construction ou réhabilitation qui implique un coût important pour le pays,

surtout en cette période de difficultés économique et financière. Pour éviter ce cycle vicieux, le gouvernement et ses partenaires

veulent apporter des solutions idoines à la population des zones inondées.

Rominique Makaya

## ENSEIGNEMENT

## Le roman "Fils de Prêlat" expliqué à la communauté éducative

"Fils de Prêlat", de l'écrivain camerounais, Armand Claude Abanda, qui remplace "Chroniques congolaises" de Jean-Baptiste Taty-Loutard au programme scolaire de la seconde littéraire et scientifique, a été présenté aux élèves et enseignants du lycée Chaminade lors d'une conférence-débat, le 7 octobre à Brazzaville, à laquelle l'auteur a pris part.

Le roman "Fils de Prêlat" est un instrument pédagogique que les enseignants et élèves congolais doivent désormais s'approprier. En effet, l'ouvrage remplace «Chroniques congolaises» au programme des secondes A et C. Sa présentation aux enseignants et élèves, qui est une initiative de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (Inrap), consiste à vulgariser l'œuvre dans les établissements scolaires pour une compréhension intégrale.

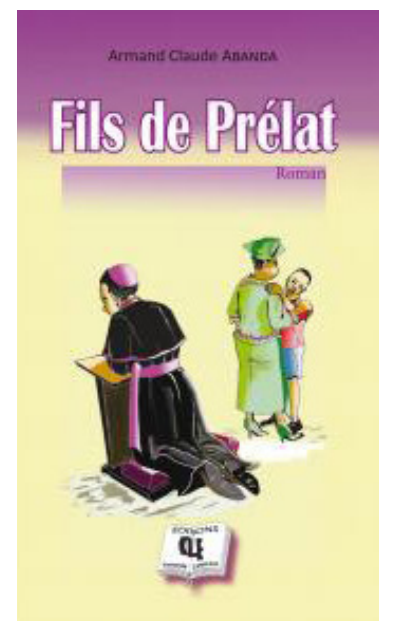
« Elle se veut avant tout un creuset d'échanges entre l'écrivain et la communauté éducative dans l'exploitation de cette œuvre littéraire », a expliqué Augustin Nombo, directeur de l'Inrap.

« "Fils de Prêlat" pose la problématique du choix », a indiqué le Pr Bellarmin Iloki, qui a présenté le roman et son auteur. L'ouvrage explore les



Présentation du roman à la communauté éducative/Adiac

« Elle se veut avant tout un creuset d'échanges entre l'écrivain et la communauté éducative dans l'exploitation de cette œuvre littéraire »



thèmes socioculturels dont les tensions entre la tradition et la modernité, la foi et la raison, le devoir familial et les aspirations individuelles qui traduisent le dilemme sur les choix à faire.

L'auteur du roman, Armand Claude Abanda, a lui-même abondé dans le même sens en soulignant que le Congo n'est pas le premier pays à intégrer "Fils de Prêlat" dans son programme scolaire. Le Gabon l'avait fait depuis 2016. Détenant de la chaire Unesco, l'écrivain Armand Claude Abanda est le représentant résident de l'Institut africain d'informatique au Cameroun. Il a, à son arc, plusieurs prix tant dans l'éducation que le domaine des technologies.

Rominique Makaya



## 76% EN 50 ANS - LE DÉCLIN CATASTROPHIQUE DE LA FAUNE SAUVAGE AFRICAINE EN 50 ANS RÉVÈLE "UN SYSTÈME EN PÉRIL" "– RAPPORT PLANÈTE VIVANTE 2024

### FAITS CLÉS:

-76 % de déclin des populations d'espèces sauvages suivi à travers l'Afrique, représentant les mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles et poissons.

-85 % des écosystèmes d'eau douce mondiaux sont parmi les plus gravement touchés, reflétant les pressions croissantes exercées sur les rivières, lacs et zones humides en raison de la construction de barrages, de la surpêche, de la pollution et de l'extraction d'eau.

-69 % des écosystèmes terrestres mondiaux montrent également des déclins significatifs, principalement en raison de la déforestation, du changement d'utilisation des terres et du surpâturage.

-Le rapport révèle un « système en péril » alors que l'Afrique fait face à des points de bascule dangereux et irréversibles causés par la perte de biodiversité et le changement climatique.

-WWF: Les cinq prochaines années seront cruciales pour l'avenir de la biodiversité africaine, mais nous avons le pouvoir et l'opportunité de changer cette trajectoire.

**YAOUNDE (10 octobre 2024)** – La biodiversité africaine est menacée, comme le révèle le Rapport Planète Vivante 2024 du WWF, qui montre une baisse significative de la taille moyenne des populations de la faune sauvage à travers le continent. Selon le rapport, l'Afrique a connu une diminution de 76 % de la taille des populations de vertébrés

surveillées entre 1970 et 2020,

principalement due à la perte d'habitat, à la surexploitation, à la pollution et aux impacts du changement climatique. Cette tendance alarmante souligne l'urgence d'une action transformative pour protéger les écosystèmes naturels de l'Afrique et les moyens de subsistance qui en dépendent. Le déclin mondial s'élève à 73 %.

Le rapport met en garde contre la dégradation continue des écosystèmes africains, qui pourrait faire franchir à la région des seuils critiques sans interventions immédiates. Lorsque les écosystèmes dépassent ces points de bascule, leur capacité à soutenir à la fois la faune et les moyens de subsistance humains est compromise, avec de graves conséquences pour la sécurité alimentaire, la disponibilité en eau et la résilience climatique.

**Martin Kabaluapa**, Directeur Régional pour le Bassin du Congo au WWF, a déclaré : « La biodiversité africaine appelle une action urgente. Les crises interdépendantes de la perte de biodiversité et du changement climatique poussent la faune et les écosystèmes africains à leurs limites, avec des points de bascule mondiaux menaçant de déstabiliser des écosystèmes entiers. Les conséquences catastrophiques de la disparition de certaines

des espèces les plus précieuses d'Afrique, comme les éléphants de forêt et les gorilles, résonnaient dans le monde entier. »

Le rapport offre néanmoins un espoir, indiquant que les Gorilles des montagnes dans le Grand Virunga (Ouganda, Rwanda et République Démocratique du Congo), dont les populations avaient fortement chuté, ont vu leur nombre augmenter de 3 % entre 2010 et 2016 grâce à des efforts de conservation réussis.

**Alice Ruhweza**, Directrice globale pour l'influence et l'engagement politiques au WWF, a déclaré : « Nous devons réaliser que la conservation à elle seule ne suffit pas pour inverser la tendance, et qu'il nous faut un changement systémique. Cependant, nous disposons des outils, des connaissances et de l'opportunité pour renverser ces tendances si nous agissons maintenant. » Ruhweza a ajouté : « Il est crucial de renforcer les solutions basées sur la nature à travers l'Afrique pour faire face aux crises interconnectées de la perte de biodiversité et du changement climatique. La reforestation, la restauration des zones humides et les projets d'agroforesterie ne permettent pas seulement de préserver la biodiversité, mais améliorent également les moyens de subsistance en créant des emplois, en améliorant la sécurité alimentaire et en renforçant la résilience

face au changement climatique. »

Les sommets internationaux sur la biodiversité et le climat qui auront lieu cette année – la COP 16 et la COP29 – représentent une opportunité pour les pays de se hisser à la hauteur du défi. Le WWF appelle les pays à produire et à mettre en œuvre des plans nationaux plus ambitieux pour la nature et le climat (NBSAPs et NDCs), comprenant des mesures pour réduire la surconsommation mondiale, stopper et inverser la perte de biodiversité locale et importée, et réduire les émissions – de manière équitable. Le WWF exhorte les gouvernements à débloquer davantage de financements publics et privés pour permettre des actions à grande échelle et à mieux aligner leurs politiques et actions en matière de climat, de nature et de développement durable.

Les pays africains se sont déjà engagés à stopper et inverser la perte de biodiversité dans le cadre du Cadre Mondial de la Biodiversité (GBF) et à lutter contre le changement climatique grâce à l'Accord de Paris. Pourtant, le Rapport Planète Vivante avertit que les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAPs) sont insuffisants, avec des points de bascule critiques comme la dégradation des récifs coralliens, des écosystèmes de savane et des forêts tropicales qui continuent de menacer.



## ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

## AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Goussou  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepêchesdebrazzaville.fr)

## PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

## Échanges autour des synergies à développer ensemble

Une conférence-business a été organisée, le 5 octobre, au Rocher des Ages à Pointe-Noire à l'initiative du Congrès des chefs d'entreprises du Congo (CCEC) en présence de Louis Gabriel Missatou, premier vice-maire de Pointe-Noire, Marius Stony Mavoungou, secrétaire général et vice-président du CCEC et de plusieurs chefs d'entreprises. L'activité a été couplée à la présentation officielle du bureau départemental du CCEC.

« Construire l'avenir économique du Congo vers une synergie durable entre le secteur public et privé » a été le thème de l'activité. En lançant cette initiative, le CCEC qui réunit les acteurs du secteur privé formel et informel, les coopératives, les industries et services affirme son ambition à jouer un rôle prépondérant dans le dialogue public-privé en facilitant des solutions concrètes pour le développement économique du Congo. « Les entreprises du Congo sont appelées à favoriser un environnement propice à la croissance économique et à la prospérité du Congo », a dit Marius Mavoungou, secrétaire général et vice-président du CCEC en présentant l'activité.

En ouvrant la cérémonie, Louis Gabriel Missatou a déclaré : « Les entreprises sont appelées à jouer un rôle de premier plan. Elles sont donc mises dans un contexte où elles sont les fers de lance non seulement de la formation mais surtout de l'employabilité des jeunes. Une synergie durable entre le secteur public et privé, autrement dit le partenariat public-privé qui constitue à n'en point douter le mode de financement ou de collaboration adapté entre le secteur public et privé. Au Congo, l'environnement des affaires se



prête particulièrement à ce mode ou à cette approche de travail, de collaboration ou de partenariat. Pour relever les défis qui doivent se présenter, d'importants moyens financiers, techniques et humains sont nécessaires. » Et d'ajouter : « Il sied donc d'affirmer sans hésiter que le partenariat public-privé reste le maillon essentiel du financement des projets. Et en cette année dédiée à la jeunesse, l'apport d'une jeunesse formée et entrepreneuriale est essentielle. On ne le dira jamais assez, il vaut une jeunesse créative qui ose, plutôt qu'une jeunesse assistée ».

Confirmé lors de la réunion du conseil d'administration du CCEC, le bureau départemental composé

de sept membres a été présenté à l'assistance. Givray Tsakala en est le président. Sa mission est de représenter le CCEC dans le département, de coordonner les activités locales et de promouvoir les intérêts des chefs d'entreprises du Congo. « Ensemble, nous devons construire un partenariat solide basé sur la confiance et la collaboration afin de favoriser un environnement propice à la croissance et à l'innovation », a-t-il dit en prenant ses fonctions. Et de poursuivre : « Chers collègues, il est temps de passer à l'action, chaque membre du bureau, chaque chef d'entreprise ici présent a un rôle à jouer. Nous devons nous engager à favoriser le dialogue, à développer des synergies, qui porteront notre

économie. Les défis sont multiples mais ensemble bâtissons un avenir où chaque entreprise, quelle que soit sa taille peut prospérer et contribuer au développement de notre département. Ces défis sont aussi une source d'opportunités que nous devons saisir avec détermination ».

La conférence-business sur le thème « Construire l'avenir économique du Congo vers une synergie durable entre le secteur public et privé » a constitué le clou de l'activité. Elle a été animée par Louis Gabriel Missatou, Marius Mavoungou, Martial Makouangou Mberi, secrétaire chargé du développement des secteurs d'assurance et des services financiers du CCEC Pointe-Noire. Le

développement économique du pays ne peut se réaliser qu'à travers une coopération harmonieuse entre les secteurs public et privé, ont reconnu les orateurs. Aussi le cadre légal et institutionnel doit-il favoriser l'initiative locale sans enfreindre l'apport des entreprises étrangères. « Les règles doivent être égales. Le rôle de facilitation joué par les pouvoirs publics doit faire qu'on privilégie l'initiative locale. Les entreprises étrangères étant bien entendu aussi les bienvenues au Congo », a dit Louis Gabriel Missatou.

Pour Marius Stony, il est important de rendre compétitive la destination Congo. On doit saisir les opportunités que nous offre l'Etat telles les exonérations, l'attribution de certains marchés, l'accomplissement de certains services et tâches... « Cependant, les entreprises locales ne doivent aucunement méconnaître la législation et les lois en vigueur dans le pays pour bien développer leurs activités », a-t-il ajouté. En guise d'exhortation, le vice-maire s'adressant aux chefs d'entreprise à la fin de l'activité a dit : « Ayez de l'audace, ne jamais briser vos ambitions, visez loin, croyez en votre pays ».

Hervé Brice Mampouya

## VIE ASSOCIATIVE

## Le Carré des libéraux renouvelle son bureau exécutif

L'association Le Carré des libéraux a renouvelé les membres de ses instances dirigeantes, à travers une assemblée générale électorale qui s'est tenue à Brazzaville sur le thème « Renouveler notre engagement collectif pour un avenir plus solidaire et radieux ».

Ouverte par le secrétaire général sortant, Keme Oyeri, l'assemblée générale du Carré des libéraux avait pour objectif principal de passer en revue l'exercice de deux ans du bureau précédent, mais aussi de renouveler les instances de cette association. Les participants ont examiné aussi le rapport de la commission du contrôle d'évaluation (CCE) sortante, et amendé des textes, ainsi qu'échangé sur les projets futurs et enfin élu les nouvelles instances. En effet, les libéraux, persuadés des potentialités multiples dont regorge le « Carré des libéraux », des devoirs de solidarité et des liens de fraternité qui unissent les hommes en société, ont décidé de mettre sur pied un cadre permanent pour rendre leurs actions plus crédibles dans le strict respect des dispositions issues des présents statuts et des textes en vigueur au Congo.

Au total, seize membres ont été élus dont treize au bureau exécutif et trois à la CCE. Le bureau exécutif est présidé par Reich Issombo Olandzobo secondé de

Césaire Balthazar Obambi, avec pour secrétaire général Keme Oyeri, et Manocia Foueti Massengo comme secrétaire générale adjointe. La ville de Pointe-Noire a un nouveau secrétaire chargé de la coordination de leurs activités, de même que l'Europe, l'Amérique et les autres zones géographiques. S'agissant de la CCE, elle a vu la désignation de nouveaux responsables qui veilleront à la bonne gouvernance et au respect des principes fondamentaux de l'association.

#### Le vandalisme et le banditisme, priorité du nouveau bureau exécutif

A l'issue de cette élection, Keme Oyeri a expliqué le pourquoi de cette assemblée générale et les missions assignées à la nouvelle équipe dirigeante. Pour le secrétaire générale élu, sa réélection est un moment de soulagement, mais aussi une grande responsabilité, parce qu'ils sont amenés à poursuivre l'œuvre qu'ils ont commencé depuis deux ans et qu'ils ont



aujourd'hui vis-à-vis de leurs collègues libéraux le devoir d'œuvrer à la matérialisation de leur vision. Quant aux priorités, Keme Oyeri a dit ceci. « Les priorités aujourd'hui c'est de partir dans l'action au niveau de la société, notamment sur les questions principales de désœuvrement des jeunes surtout. Nous avons déjà essayé depuis l'année pas-

sée avec le bureau précédent, la planification d'actions qui vont justement dans le sens de contribuer à améliorer la question des jeunes surtout dans le vandalisme et le banditisme. Ça sera notre priorité pour le mandat en cours. Aujourd'hui, notre principal défi est de matérialiser notre vision, c'est-à-dire d'être un acteur visible et

Les membres du nouveau bureau/Adiac évident, et pourquoi pas de devenir une force de proposition à travers des mémos et des conclusions des travaux et des contributions tangibles sur des questions de la société », a-t-il déclaré. Rappelons que cette assemblée générale a coïncidé avec le cinquième anniversaire de la création de l'association Le Carré des libéraux.

Bruno Zéphirin Okokana

## SAHARA OCCIDENTAL

# Annulation de deux accords UE-Maroc

La Cour de justice de l'Union européenne (UE) a invalidé définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE.

Un arrêt de la haute juridiction de l'UE établie à Luxembourg a indiqué que les deux accords de 2019 sur la pêche et l'agriculture ont été conclus en « méconnaissance des principes de l'autodétermination » du peuple sahraoui. La Cour de justice de l'UE a ainsi tranché en invalidant définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE. La Commission européenne a rappelé l'« amitié profonde » et la « coopération solide et multiforme » entre l'UE et le Maroc, soulignant que celle-ci serait portée « à un niveau supérieur dans les semaines et les mois à venir ».

En d'autres termes, la Commission européenne va devoir renégocier un accord commercial avec le Maroc, pour tenir compte de son annulation par la Cour de justice de l'UE. L'UE « entend préserver et continuer à renforcer ses relations étroites avec le Maroc dans tous les domaines de ce partenariat, conformément au principe « pacta sunt servanda », une locution latine signifiant que les conventions doivent être respectées, ont affirmé la présidente



Le Parlement européen à mener une mission au Sahara occidental afin d'examiner les échanges bilatéraux de l'UE avec le territoire. DR

de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, et le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell. « *Le Maroc ne se considère aucunement concerné par la décision de la Cour, a souligné de son côté la diplomatie marocaine, expliquant n'avoir participé à « aucune phase » de la procédure.*

Le pays appelle par ailleurs l'UE à prendre « les mesures nécessaires pour respecter (ses) engagements internationaux ». La décision de cette juridiction n'a pas de conséquence à

court terme. L'accord de pêche a expiré en juillet 2023, et la Cour a prolongé d'un an, à compter du 4 octobre 2024, l'application de l'accord concernant les produits agricoles. Le consentement du peuple sahraoui à la conclusion de ces accords était l'une des conditions de leur validité, a expliqué la Cour de Luxembourg.

Or, celle-ci a jugé que même si des consultations avaient été menées au Sahara occidental, ancienne colonie espagnole passée presque entièrement sous contrôle marocain, elles ne signi-

fiaient pas consentement. Ce consentement aurait pu être retenu si l'application de ces accords avait donné « un avantage précis, concret et substantiel », ce qui n'a pas été le cas, selon la Cour. En conséquence, les demandes d'annulation d'une décision de la justice européenne prise en première instance en 2021 ont été rejetées. À l'époque le tribunal de l'UE avait annulé les deux accords commerciaux UE-Maroc.

Dans une autre décision, la Cour de justice de l'UE a également stipulé que l'étiquetage des melons et des

tomates récoltés au Sahara occidental devait mentionner ce territoire, et non le Maroc, en tant que pays d'origine. La Confédération paysanne, syndicat agricole français, avait demandé à la France d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental, étiquetés, à tort selon elle, comme provenant du Maroc. La Cour lui a donné raison, jugeant que le pays d'origine était bien le Sahara occidental et non le Maroc.

Vaste étendue désertique de 266 000 km<sup>2</sup> situé au nord de la Mauritanie, le Sahara occidental est le dernier territoire du continent africain dont le statut post-colonial n'est pas réglé : le Maroc en contrôle plus de 80 % à l'ouest, le Front Polisario moins de 20 % à l'est, le tout étant séparé par un mur de sable et une zone tampon sous contrôle des Casques bleus de l'ONU. Fin 2020, les États-Unis de Donald Trump avaient reconnu la souveraineté marocaine sur l'ancienne colonie espagnole, brisant le consensus international sur le statut actuel du territoire disputé.

**Noël Ndong**

## ROME

## L'Église catholique présente sept nouveaux péchés

Lors du dernier synode à Rome en Italie, le pape François a initié des réformes historiques de gouvernance au sein de l'Église catholique.

L'assemblée a débuté cette année par un acte de repentance, présentant sept nouveaux péchés et une demande de pardon de l'Église catholique pour avoir participé activement à l'esclavage et au colonialisme. La cérémonie a eu lieu à la Basilique Saint-Pierre de Rome.

Sept cardinaux ont lu des demandes de pardon écrites par le Pape François, chacune correspondant à l'un des sept nouveaux péchés identifiés par l'Église catholique. Pour justifier cette cérémonie singulière, le Pape François estime qu'il est grand temps de rendre les missions de l'Église « crédibles ». Le Souverain pontife a précisé l'importance d'avouer les erreurs du passé pour pouvoir avancer de manière authentique dans la mission de l'Église.

Les sept nouveaux péchés présentés lors de cette cérémonie sont :

Le péché contre la paix Le péché contre la création, les peuples indigènes et les migrants Le péché d'abus Le péché contre les femmes, la famille et les jeunes Le péché de la doctrine utilisée comme des pierres à jeter Le péché contre la pauvreté Le péché contre la synodalité, le manque d'écoute, de communion et de participation de tous.

**N.Nd.**





## ECONOMIE POSTALE

# La révolution de l'adressage national touche au but

Le Congo est sur le point de franchir un cap décisif dans son développement urbain et économique. Le 9 octobre 2024, coïncidant avec la Journée mondiale de la poste, une réunion de restitution des progrès réalisés avec le projet d'adressage national s'est tenue au siège de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE).

Présidée par Arnault Dicka, directeur de la régulation postale à l'ARPCE, cette rencontre a permis de présenter les avancées significatives de la plateforme numérique d'adressage national. Ce projet ambitieux vise à révolutionner non seulement la distribution du courrier, mais aussi à faciliter la prestation de services publics et privés, ainsi qu'à stimuler le développement économique du pays. « Les administrations disposeront ainsi d'une base de données fiables et sécurisées des adresses pouvant permettre d'améliorer le repérage et l'orientation, de faciliter les interventions d'urgence et de localiser les services urbains », a déclaré Arnault Dicka, soulignant l'importance capitale de cette initiative.

Le système, provisoirement nommé Système de localisation mixte (SLM), a déjà fait ses preuves lors de démonstrations de localisation effectuées pen-

dant la réunion. Cette plateforme novatrice promet de transformer radicalement la manière dont les adresses sont gérées et utilisées dans le pays.

Franck Gamassa, assistant du maire chargé de l'observation et de l'adressage, a mis en lumière les avantages concrets pour les citoyens : « Le certificat d'adressage qui pourrait découler de ce système permettra de localiser votre parcelle afin de vous permettre d'effectuer vos démarches de demande de raccordement pour la pose de votre compteur d'eau ou d'électricité, etc. ».

Ce projet d'envergure nationale mobilise un large éventail d'acteurs-clés. Le comité de pilotage, dirigé par l'ARPCE, comprend des représentants du ministère des Télécommunications, de la Société des postes et de l'épargne du Congo, de la Centrale de l'intelligence et de la documentation, du commandement de la



Vue des membres du comité de pilotage lors des discussions/Adiac

sécurité civile, de l'Institut de géographie nationale, de la délégation générale aux Grands travaux, du cadastre, et de la mairie de Brazzaville.

L'initiative d'adressage national représente bien plus qu'une simple amélioration logistique. Elle incarne la vision d'un Congo moderne, où l'efficacité des services publics et le dynamisme

économique sont soutenus par une infrastructure digitale de pointe. Alors que le projet se prépare pour sa présentation finale aux autorités en novembre, l'enthousiasme et les attentes sont à leur comble.

Cette révolution dans l'adressage promet non seulement de faciliter la vie quotidienne des Congolais, mais aussi d'ouvrir

de nouvelles perspectives pour le développement des affaires et des services liés à la personne. Le Congo se positionne ainsi à l'avant-garde de l'innovation en Afrique, démontrant sa capacité à relever les défis du 21<sup>e</sup> siècle avec des solutions technologiques adaptées à ses besoins spécifiques.

**Quentin Loubou**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)





# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE



## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## FINANCES PUBLIQUES

# Un nouveau siège à la hauteur de l'IGF

L'inspection générale des finances (IGF) dispose désormais d'un nouveau bâtiment administratif érigé sur fonds propres.

Une avancée notable pour cette structure de l'Etat dont le siège était, jusqu'à un passé récent, confiné dans des bâtiments contigus sur l'avenue des forces armées (ex Haut commandement) où l'IGF avait pris ses quartiers. Aujourd'hui, le personnel de l'IGF a des raisons de s'enthousiasmer devant cet imposant bâtiment de huit étages qui leur offre des conditions idéales de travail.

Baptisée «Immeuble Etienne Tshisekedi Wa Mulumba» en raison de la lutte intraitable contre les antivaleurs incarnée par ce vénérable personnage, la nouvelle bâtisse a été inaugurée le 8 octobre par le président Félix-Antoine Tshisekedi. Le président de la République a coupé le ruban symbolique d'inauguration et fait le tour de ce bâtiment, visiblement satisfait de cette performance de l'IGF. Le garant de la nation était accompagné de quelques officiels dont les chefs d'institutions et des corps d'inspecteurs des finances.

Dans son allocution de cir-



Le président Félix Tshisekedi coupant le ruban symbolique DR

constance, l'inspecteur chef de service, Jules Alingete, a remercié le chef de l'Etat d'avoir redynamisé les institutions de lutte contre la corruption et la fraude, particulièrement l'IGF. « Votre présence à cette cérémonie inaugurale témoigne de l'intérêt particulier que vous accordez à la lutte contre

la corruption dans notre pays, un préalable à l'amélioration de la gouvernance publique, gage de tout développement et de tout progrès social », a-t-il déclaré.

Le nouveau bâtiment comprend plus de cent-cinquante bureaux personnels meublés, six salles de réunion de grande

capacité, une amphithéâtre de plus de deux-cent cinquante places assises, des parkings aériens et plusieurs autres compartiments utilitaires. Il est à noter que la réalisation de ce projet a respecté toute la procédure en matière de passation de marché. En tant qu'organe supérieur de

contrôle des finances publiques, l'IGF effectue des missions de surveillance a priori et a posteriori. L'Inspection générale des finances est présente à la Banque centrale du Congo (BCC), à la Direction générale de douanes et accises, à la Direction générale des impôts ainsi qu'aux provinces et entités territoriales décentralisées. Rappelons que l'IGF est la résultante de l'engagement du chef de l'Etat à assainir les finances publiques.

Dès son avènement à la présidence de la République en 2019, Félix Tshisekedi a non seulement donné tous les moyens d'action à l'IGF, mais aussi, renforcé les prérogatives des inspecteurs de cet organe dans l'exercice de leurs fonctions. Parmi les grandes missions d'enquête déjà réalisées par l'IGF, il faut citer, entre autres, le démantèlement des cartes de crédits liés aux comptes de la BCC au profit des dignitaires du régime passé, le contrôle des fonds Covid, les contrats chinois, la gestion des fonds de l'EPST, etc.

**Sylvain Andema**

## CLIMAT

## Des «précipitations extrêmes» en septembre dans le monde alimentées par une chaleur quasi-record

Super-typhons en Asie, tempête Boris en Europe et ouragans en Amérique du Nord: les précipitations extrêmes, exacerbées par les températures très anormalement chaudes de la planète depuis plus d'un an, ont marqué le mois de septembre dans le monde.

Septembre 2024 a été le deuxième mois de septembre le plus chaud jamais enregistré, poursuivant une série de records ou quasi-records qui rendent «quasiment certain que 2024 sera l'année la plus chaude jamais mesurée», a annoncé mardi l'observatoire européen Copernicus. 2024 battra ainsi le record établi... en 2023. «Les précipitations extrêmes du mois dernier, que nous observons de plus en plus souvent, ont été aggravées par une atmosphère plus chaude», avec par endroits «des mois de pluies en quelques jours», déclare Samantha Burgess, directrice adjointe du service changement climatique (C3S) de Copernicus.

Le bulletin mensuel de l'observatoire met en avant les exemples de la tempête Boris, synonyme d'inondations exceptionnelles en

Europe centrale, de la mousson qui «a sévèrement frappé» le Pakistan, et du typhon Krathon qui a frappé Taïwan et les Philippines début octobre. Septembre a aussi été marqué par les ravages des super typhons Yagi et Bebinca en Asie, des inondations meurtrières au Népal et au Japon ou encore de l'ouragan Helene aux Etats-Unis.

En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, une saison des pluies intense a fait plus de 1500 victimes, quatre millions de sinistrés et 1,2 million de déplacés, selon l'Organisation internationale des migrations.

### Record annuel en vue

Septembre 2024 est ainsi, au niveau mondial, 1,54°C plus chaud qu'un mois de septembre normal dans le climat préindustriel (1850-1900), rapporte Coperni-

cus. Dans la base de données de l'observatoire, septembre 2024 est le 14e sur les 15 derniers mois à être 1,5°C plus chaud qu'à cette période, dépassant donc la limite la plus ambitieuse que les Etats se sont fixée en approuvant l'Accord de Paris de 2015. La probabilité est très forte que 2024 soit la première année calendaire à franchir cette limite devenue symbolique.

Une telle anomalie de 1,5°C devrait toutefois être observée en moyenne sur plusieurs décennies pour considérer que le climat, actuellement réchauffé d'environ 1,3°C, a atteint cette barre. Pour le Giec, ce seuil pourrait être observé d'ici 2030-2035, compte tenu de la trajectoire actuelle des émissions de gaz à effet de serre de l'humanité, pas encore en déclin.

### Tempêtes renforcées

Ces records incessants de températures sont alimentés par la surchauffe inédite des océans, qui couvrent plus des deux tiers de la planète et ont absorbé plus de 90% de l'excès de chaleur provoqué par l'activité humaine. En septembre, la température moyenne à la surface des mers s'est maintenue à un degré de chaleur hors normes, poursuivant une série ininterrompue depuis mai 2023. Et la surface de banquise est très en dessous des moyennes aux deux pôles, relève Copernicus.

Outre les impacts immédiats des canicules marines sur les coraux, les herbiers, les crustacés ou les poissons, cette surchauffe durable des océans, principal régulateur du climat terrestre, affecte les courants marins et atmosphériques. Des mers plus chaudes libèrent davantage de vapeur d'eau, fournissant de l'énergie

supplémentaire aux typhons, ouragans ou tempêtes. D'autant que le réchauffement de l'air permet de retenir plus d'eau (jusqu'à 7% en plus par degré Celsius de réchauffement), favorisant des précipitations extrêmes.

«En moyenne, le potentiel destructeur des ouragans a augmenté d'environ 40% en raison du réchauffement de 1°C qui a déjà eu lieu», a déclaré à l'AFP Michael Mann, climatologue à l'université de Pennsylvanie. Ces observations climatiques seront l'arrière-fond des négociations onusiennes de la COP29 de Bakou en novembre. Les nations doivent s'y accorder sur le moyen de fournir aux pays en développement les milliers de milliards de dollars nécessaires pour leur transition énergétique et pour se prémunir des catastrophes plus fréquentes.

**La Rédaction**

## NORD-KIVU

La 83<sup>e</sup> prorogation de l'état de siège subit des critiques

Au Sénat comme à l'Assemblée nationale, les élus exigent l'évaluation de la situation sécuritaire au Nord-Kivu et en Ituri.

Adoptée le 7 et 8 octobre, respectivement à l'Assemblée nationale et au Sénat, la 83<sup>e</sup> prorogation de l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri ne s'est pas faite sans difficultés. Quelques députés, principalement originaires de l'Est de la RDC et membres de l'opposition politique ne sont plus consentants à la reconduction automatique de cette mesure exceptionnelle. Ils exigent l'évaluation de la situation sur le terrain avant tout. A l'Assemblée nationale, les députés mécontents ont carrément vidé la salle de congrès pour exprimer leur boycott de cette énième prorogation qui, disent-ils, ne résout pas le problème sur le terrain. Les élus du peuple ont dénoncé la recrudescence de l'insécurité et la prolifération des groupes armés à l'origine des tueries répétitives dans différentes localités malgré l'état de siège.

Face à ces contestations, le président de la chambre basse du Parlement, Vital Kamerhe, lui-même originaire du Sud-Kivu, a appelé les élus à voter pour la prorogation sollicitée par le gouvernement avec la condition de passer à son évaluation globale par la plénière dans les prochains

jours. Vital Kamerhe a promis la mise en place d'une commission d'enquête et évaluation à l'Assemblée nationale, qui sera chargée de rédiger les termes de référence de la mission qui sera envoyée pour s'enquérir de la réalité sur le terrain afin de permettre à la plénière de prendre des résolutions concrètes qui vont sanctionner l'avenir de l'état de siège et de la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC.

Au Sénat, en seconde lecture, la Loi portant autorisation de la 83<sup>e</sup> prorogation de l'état de siège en Ituri et au Nord-Kivu, cette mesure continue d'obtenir certes le soutien des élus du peuple, en dépit de quelques controverses. Lors des débats ayant précédé ce vote, 2 sénateurs sur 75 ont pris la parole pour exprimer leurs positions. Ils ont insisté sur la nécessité de réévaluer les stratégies mises en place pour garantir des résultats concrets. Conscients des défis, ils estiment que la prorogation de l'état de siège reste une mesure cruciale pour lutter contre les groupes armés, mais elle nécessite certains réajustements pour renforcer les moyens d'action sur le terrain.

*Jules Tambwe Itagali*

## COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

## Visite du président du Sénat français en Côte d'Ivoire

Le président du Sénat français, Gérard Larcher, se rendra en Côte d'Ivoire, les 9 et 10 octobre 2024, indique un communiqué officiel de l'Institution.

Cette visite participe au renforcement de la coopération entre les Sénats ivoirien et français. Gérard Larcher sera aux côtés du président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, Cédric Perrin, du président du groupe d'amitié France - Afrique de l'Ouest, Bruno Berlin, et du sénateur Jean-Luc Ruelle qui représente les Français établis hors de France. La délégation sénatoriale participera, à l'invitation de la présidente du Sénat de Côte d'Ivoire, Kandia Camara, en présence de nombreux présidents de Sénats africains, à l'ouverture de la session parlementaire du Sénat ivoirien ainsi qu'à la conférence des Sénats d'Afrique. L'objectif est d'instaurer une association des Sénats d'Afrique.

Gérard Larcher interviendra à la cérémonie d'ouverture et prononcera un discours lors de la conférence inaugurale : « Idée de Sénat et expériences sénatoriales en Europe ». Des échanges sont prévus en marge de la conférence avec les présidents de Sénats présents, notamment avec les présidents du Sénat du Congo-Brazzaville Pierre Ngolo,

du Gabon Lucie Milebou-Aubusson et de Madagascar Richard Ravalomanana, outre le président du Sénat de Côte d'Ivoire Kandia Camara. Gérard Larcher insistera sur la valeur et les apports du bicamérisme au parlementarisme, en Europe comme en Afrique. La délégation sénatoriale sera également reçue par le président ivoirien, Alassane Ouattara.

Kandia Camara a rencontré, le 11 juillet, à Paris, son homologue français, Gérard Larcher. A cette occasion, le protocole de coopération parlementaire signé depuis 2018 entre les Sénats ivoirien et français a été évoqué pour une re-visitation. Les deux personnalités ont discuté des points à consolider dans cette convention, en vue de renforcer les échanges entre les deux institutions. La mise en place de ce protocole avait permis la réalisation de plusieurs activités conjointes. Les travaux entre Kandia Camara et Gérard Larcher ont permis d'élargir les sillons de cette collaboration et de dynamiser les relations ivoiro-françaises.

*Noël Ndong*

## Programme des Obsèques de Mme Koud Mauricette Christine épouse Lecombat



**Samedi 12 octobre 2024**

08h30 - 09h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville et départ pour la rue Nianga N°2 à Talangaï;  
10h - 11h : recueillement;  
11h : départ de la dépouille et recueillement au N° 1, avenue de l'Intendance à Mpila (PSP Chacona);  
12h : départ pour la messe de requiem à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville;  
12h30 : départ pour le cimetière du centre-ville;  
14h30 : retour au domicile Familial;  
16h00 : fin de la cérémonie



**ABONNEZ VOUS  
GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ  
LE QR CODE**

## INSTITUT INTERNATIONAL DU THÉÂTRE

# Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah délégué du Congo au 37<sup>e</sup> congrès mondial

Le Congolais Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah a représenté la République du Congo au 37<sup>e</sup> congrès mondial de l'Institut international du théâtre (IIT) qui s'est tenu dans deux pays, à savoir les Pays-Bas et la Belgique, sur le thème « Embrassez et connectez-vous ». De retour au pays, il a restitué pour Les Dépêches de Brazzaville les temps forts de ce congrès.

Le 37<sup>e</sup> congrès mondial de l'IIT a rassemblé plus d'une centaine de passionnés des arts du spectacle venus des quatre coins de la planète. Au nombre de ceux-ci, le dramaturge, metteur en scène et poète congolais, Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah, en qualité de président national du centre Congo dudit institut. D'emblée, Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah a fait ressortir dans sa restitution l'innovation historique lors de ce congrès. Pour lui, depuis la création de cette organisation mondiale pour les arts de la scène en 1948, c'est pour la première fois que son congrès a été abrité respectivement par deux villes distinctes de deux différents pays, à savoir Anvers (Belgique) et Den



Bosch (Pays-Bas).

En relation avec le thème du congrès, cette grande rencontre planétaire a

Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah, dans une salle à l'occasion de la représentation théâtrale/DR constitué une plate-forme où le pouvoir du théâtre en particulier et de la culture en général a été célébré et la collaboration artistique au-delà des frontières a été nouée par de multiples partenariats. Des confé-

rences, des ateliers de formation, des échanges à travers les comités et forums de l'IIT, des spectacles de théâtre, de danse, de musique ont meublé la partie artistique et éducative ponctuée par des visites touristiques faites quelquefois en bateau. S'agissant de la partie statutaire, l'assemblée générale a examiné et adopté des rapports d'activités et financiers de l'exercice 2023-2024, d'une part, et d'autre part du programme d'activités et du budget 2025-2026. Elle a procédé également à l'élection du nouveau président, en la personne du Dr Jessica Kaahwa. Le prochain rendez-vous du congrès est pris en 2026 à Rio de Janeiro au Brésil.

*Bruno Zépherin Okokana*



Vente villa au quartier Impreco d'une superficie de 400 m<sup>2</sup>, située en face de l'ex usine Impreco comprenant deux appartements, un studio en annexe et un espace boutique.

Prix : 55 millions à débattre  
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39

Domaine à vendre à Ngamibakou situé sur la voie goudronnée de la nationale N°1, comprenant 27 parcelles de 400 m<sup>2</sup> chacune, 15 arbres fruitiers, une maisonnée, une savane proche de la rivière.

Prix : 25 millions à débattre  
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39



Domaine à vendre situé à Madibou derrière l'arrêt faubourg à 150 mètres du goudron de la nationale N°1, terrain d'un hectare comprenant des arbres fruitiers, une surface pisciculture, un puits, une fondation d'une maison ;

Prix : 14 millions à débattre.  
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39

## NÉCROLOGIE

Les enfants Ndala (Kisito, Gisèle, Emma, Edwige, Audrey...) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Julienne Babindamana, survenu le 21 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°849 rue Moundongo à Makélékélé, marché Bourreau, croisement avenue des dalettes.

L'inhumation aura lieu le jeudi 10 octobre au cimetière Les Élus du ciel.



Les familles Eyala et Antsouala ont la profonde douleur d'annoncer aux parents et amis le décès de leur fille et nièce Virginie Nianga Okandze, née Eyala-Massalo, survenu le samedi 5 octobre 2024.

La veillée mortuaire a lieu aux environs du lycée Thomas-Sankara.

La date de la mise en terre sera communiquée ultérieurement.



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

### Un Espace de Vente

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE

*(africaine, française et italienne)*

*Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.*



### Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)*

*Samedi (9h-13h)*



**INSALUBRITÉ**

**La ville à l'épreuve de la gestion des ordures ménagères**

Depuis quelques jours, la ville océane est dans une insalubrité terrible. Des tas d'ordures obstruent la chaussée et sont également visibles dans plusieurs quartiers de la ville en nuisant à l'attractivité de la ville.

Les ordures ménagères parsèment les rues et les espaces vides. Et si rien n'est fait, la ville océane s'exposera à un tsunami de détrit. En effet, la société chargée des opérations d'assainissement et de ramassage des ordures ménagères dans la ville est depuis lors en arrêt de service.

Des bacs à ordures qui débordent çà et là, des dizaines de sacs poubelles à même le sol déchirés par des chiens et dégagent des odeurs nauséabondes, tel est le décor qu'affiche Pointe-Noire actuellement. Pour ce faire, la mairie de Pointe-Noire a lancé lundi dernier une opération de ramassage d'ordures pour lutter contre l'insalubrité publique. Les agents municipaux sont mobilisés pour débarrasser Pointe-Noire de ses ordures.

Malheureusement, face à des montagnes de détrit et faute de moyens, la mairie de Pointe-Noire peine pour se débarrasser des tas de déchets. Les efforts de collecte des déchets de la mairie semblent insuffisants, les odeurs des ordures rendent la vie des habitants encore plus difficile, affectant leur bien-être et leur confort. Les égouts à ciel ouvert et les stagnations d'eau contribuent également à cette situation déplorable.

Notons que pour de nombreuses personnes, la situation environnementale dégradée de Pointe-Noire est un cri d'alarme. Il est donc urgent que les autorités locales prennent des mesures drastiques pour améliorer la gestion des déchets. Sans une action forte et concertée, la qualité de vie des habitants va continuer de se détériorer et l'image de la ville se salit.

*Hugues Prosper Mabonzo*

**APPEL À CANDIDATURES**

**Une résidence d'écriture pour des cinéastes francophones**

La résidence pour l'écriture du film d'animation accueille des artistes cinéastes d'animation issus de pays francophones (Europe, Afrique et Asie francophone) pour un séjour d'un mois consacré à l'écriture d'un projet personnel de film d'animation. Les jeunes et/ou émergents sont favorisés.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le 14 novembre. La résidence se déroulera du 28 avril au 27 mai 2025 à Meknès au Maroc. Les candidatures sont soumises : via le site de la NEF Animation pour les candidatures françaises : lien vers le formulaire ; par email à Anima ( avec l'objet candidature résidence Meknès) pour les candidatures belges : dominique@folioscope.be; à l'Institut français de Meknès (par email) pour les candidatures venant du Maroc et d'autres pays d'Afrique et Asie francophones : mohamed.beyoud@ifmaroc.com

Les projets de film d'animation doivent être de court métrage, long métrage, série TV... Les candidats doivent obligatoirement fournir une présentation du projet qui sera travaillé pendant la résidence (pistes scénaristiques et graphiques), une lettre de motivation (justifiant de la nécessité d'un temps d'écriture et de recherche), un curriculum vitae, un portfolio des travaux et films réalisés précédemment, s'il y a lieu. Les fichiers joints doivent avoir 10 Mb.



Chaque année, les jeunes auteurs et autrices issus de pays francophones bénéficient d'une résidence d'écriture initiée par la NEF Animation, l'Institut français de Meknès et la Fondation Aïcha avec le partenariat du Festival Anima de Bruxelles, du réseau des Instituts français, de TV-5Monde et du CNC (Fonds pour la jeune création francophone). La résidence de création incite les artistes à investir du temps

dans l'écriture, les recherches graphiques et thématiques et le développement de leurs idées pour consolider leurs projets de film. Les résidents seront invités à prendre part au Festival international du cinéma d'animation de Meknès dont la 23e édition se tiendra du 16 au 21 mai 2025. Ils bénéficient d'une bourse de création. Les profils jeunes émergents sont favorisés.

*Rosalie Bindika*

# EN VENTE

**ÉMILE GANKAMA**

*À la vie bel hommage*

Juste Désiré MONDELE

**Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo**

*Discours et activités menées (2022-2023)*

*Preface de Florent TSIBA*

Émile Gankama

**La Cité d'attache du vieux port**

Roman

Armand Claude ABANDA

**Fils de Prélat**

Roman

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

**L'art oratoire chez les Ambosi**

*Preface de Pr Théophile O'BENGA*

Hérisonne Payima Lombobo

**Les organisations internationales de l'Afrique centrale**

Recueil de textes

*Preface du Professeur Aïssouma SALL*

**Sarah, ma belle-cousine**

Henri Djombo

**L'improbable destin de Lundala**

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Raoul Maïxent OMINGA

**La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives**

Guy MENGA

**La marmite le Koka-Mbala**

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

## FEUILLETON FÉCOFOOT

# La première mesure de la Fifa

La Fédération internationale de football association (Fifa), l'instance suprême, a apporté les premiers éléments de réponse sur la crise que traverse actuellement le football congolais.

La bataille est loin d'être gagnée par le comité ad hoc, puisque la Fifa a confirmé la légitimité de Jean Guy Blaise Mayolas dans ses fonctions de président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) quelques jours après l'installation, sur une décision de la justice congolaise, des membres dans le siège de la Fécofoot.

Après avoir occupé les lieux et mis dehors le comité exécutif dont le mandat court jusqu'en 2026, cette commission ad hoc a entamé son action par faire un inventaire des biens de la Fécofoot. Ses membres ont tenté d'obtenir le changement des signatures afin de prendre le contrôle du compte bancaire de la Fifa forward de la Fécofoot domicilié dans une banque de la place.

La Fifa, fidèle à ses principes, par le truchement de son responsable du programme de la gouvernance financière, s'y est opposée. « La Fécofoot, une des 211 associations membres de la Fifa, dispose d'un compte bancaire Fifa Forward domicilié à la banque Crédit du Congo sur lequel elle reçoit les fonds Forward de la Fifa destinés

au développement du football au Congo Brazzaville », a expliqué Christoph Suppiger. Et d'ajouter : « Les signataires de ce compte sont les personnes suivantes : Jean Guy Blaise Mayolas en sa qualité de président de la Fécofoot, Badji Mombo Wantété en sa qualité de secrétaire général de la Fécofoot et Raoul Kanda en sa qualité de directeur financier de la Fécofoot. Ces signataires qui exercent toujours leurs fonctions respectives au sein de la Fécofoot ne doivent en aucun cas être remplacés par d'autres signataires et sont les seuls habilités à autoriser les paiements depuis ce compte bancaire », a-t-il fait savoir. Avant de conclure : « Je vous prie de noter que tout changement de signataires sans l'autorisation préalable de la Fifa entraînera l'interruption du versement des fonds de la Fifa vers le compte bancaire Forward de la Fécofoot. »

## L'interprétation des textes

Rappelons que la commission ad hoc a été mise en place le 25 septembre au terme d'une assemblée

générale extraordinaire organisée par les membres qui s'opposaient au comité exécutif de la Fécofoot sans pourtant qu'aucun membre de la Fifa et de la CAF ne soit présent. La Fifa dans sa correspondance du 23 septembre avait, en effet, invité les parties prenantes à surseoir au processus d'organisation de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre pour continuer conjointement avec la CAF à analyser et évaluer la situation au sein de la Fécofoot eu égard aux allégations contenues dans l'ordre du jour en perspective de l'assemblée générale extraordinaire. L'appel de la Fifa n'avait pas été entendu. « Il a été décidé de la révocation de ces derniers (membres du comité exécutif) pour les faits avérés de corruption, de trucage des matches et de manipulations des organes juridictionnels », disent-ils. William Théodule Bouaka a été placé à la tête de la commission ad hoc. Tout s'enchaîne très vite.

« Une audience contradictoire s'est tenue le 1er octobre 2024 devant le président du Tribunal de grande instance de Brazzaville ;



statuant sur la régularité de l'assemblée générale extraordinaire, et le risque d'atteinte à l'ordre public du fait de la défiance inconditionnelle opposée par le comité exécutif révoqué. Le verdict étant intervenu le même jour à 15 heures, le tribunal, à travers l'ordonnance rendue, a décidé de l'expulsion du comité exécutif révoqué du siège de la Fécofoot et du changement des signataires auprès des banques », ont-ils justifié. La démarche employée pourrait avoir de lourdes conséquences puisque la Fifa s'oppose à ce que tout litige qui concerne le football soit porté devant les tribunaux ordinaires. C'est une violation des

statuts de la Fifa. « Les confédérations, les associations membres et les ligues s'engagent à reconnaître le TAS comme instance juridictionnelle indépendante. Ils s'engagent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que leurs membres ainsi que leurs joueurs et officiels se soumettent à l'arbitrage du TAS », précise l'une des dispositions de la Fifa. « Tout recours devant le tribunal ordinaire est interdit, sauf s'il est spécifiquement prévu par les règlements de la Fifa. Tout recours devant un tribunal ordinaire est également interdit pour tout type de mesures provisionnelles », précise la Fifa.

James Golden Eloué

## INTERVIEW.

# Éric Cabrillac, grand témoin de la transformation digitale

Éric Cabrillac est le responsable de Point Sys, société implantée au Congo depuis 2006 spécialisée dans les technologies de la communication. En marge de sa participation au Salon FrancoTech, il porte un éclairage en tant que grand témoin de la transformation digitale en République du Congo.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) :** Comment la société Point Sys s'est-elle implantée en République du Congo ?

**Éric Cabrillac (É.C.) :** L'histoire a commencé en 2003 depuis la France en faisant une formation de bureautique pour le personnel administratif du ministère des Postes et Télécommunications lors de la prise de poste du ministre Thierry Mougalla. Par la suite, nous avons eu la charge de créer le premier site internet du ministère des Hydrocarbures sous l'autorité de Jean-Baptiste Tati Loutard. Nous étions au début de janvier 2006 quand je suis arrivé à Brazzaville pour la première fois, en compagnie d'un technicien pour la livraison de ce site internet. De cette entrée, bien qu'elle soit pour affaires, j'ai été séduit par Brazza la Verte ! Au fil des rencontres et d'opportunités, Point SYS a pu développer ses compétences au Congo où nous avons essentiellement travaillé à l'époque sur le développement et l'hébergement de sites Internet. Nos serveurs étant en France, il n'y avait pas de problème de débit, même si l'identité des services était congolaise. Ainsi, nous avons mis en place les sites de la DGACPT, de l'OCI, des ministères du Commerce, de la Marine marchande, des Affaires étran-



Eric Cabrillac

gères, mais également de l'Olympic Palace hôtel, de l'hôtel Léon, l'hôtel Saphir et bien d'autres. En parallèle de ces créations, nous avons dispensé le compte des formations pour l'OCI, formé nos propres techniciens, entamé un partenariat avec Burotop Iris et commencé les premiers salons de nouvelles technologies au CCF, avant la création de l'actuel Salon Osiane.

**L.D.B. :** Après ces prémices, quel est l'apport de Point Sys dans l'économie numérique au

## Congo à ce jour ?

**É.C. :** L'économie numérique au Congo est dans une bonne dynamique. Certes nous avons été présents au balbutiement du numérique dans le pays. Nous sommes plusieurs acteurs de cette évolution. A notre niveau, nous avons cherché à diversifier nos compétences dans des technologies innovantes tout au long de ces années. Ainsi, nous apportons un savoir-faire en signalétique dynamique (l'ensemble des écrans d'affichage du ministère des Affaires étrangères est une réalis-

tion de Point SYS) et plus récemment la signalétique du nouveau bâtiment de l'ARPCE à Pointe-Noire. Nous sommes également une force de référence en matière d'écrans tactiles interactifs et autonomes, d'écrans LED intérieurs et extérieurs de toutes tailles. Nous avons développé un pôle Cybersécurité et Cloud qui est un sujet incontournable aujourd'hui pour les entreprises comme pour les administrations.

Enfin, nous avons débuté un partenariat avec le FABLAB de l'Université Marien-Ngouabi à Brazzaville avec lequel nous proposons des formations en développement Scratch et Python avec des kits de robots, des formations en Cybersécurité sur des solutions Open Sources telles que PFSense, et des formations sur l'utilisation de l'IA générative.

**L.D.B. :** Est-ce que ces réalisations sont menées avec les ressources humaines locales ? Autrement dit, le numérique relève-t-il de compétences des expatriés ?

**É.C. :** La formation est au cœur de notre métier. Nous avons ouvert un centre de formation à Brazzaville. Rappelons qu'en 2006, on peut dire que les compétences venaient da-

vantage de l'Europe. Nous avons, pour notre part, très vite cherché à former nos techniciens locaux et à transmettre localement nos compétences. Ainsi, les techniciens congolais de Point SYS n'ont rien à envier à leurs collègues français. Les mises à niveau régulières nous permettent de garantir un service optimum.

D'une manière plus générale, depuis une dizaine d'années, les compétences locales ont explosé ! Les initiatives telles que le salon Osiane ont permis de mettre en valeur toutes ces pépites et encouragé l'écosystème à se développer. Le Club Congo France Numérique, dont je fais partie depuis sa création, est également un moyen de promouvoir tous ces talents et de les aider à se développer, se faire connaître et créer.

Le Congo fait aujourd'hui jeu égal avec les pays européens en termes de compétences et de créativité. A nous de continuer à le faire savoir, le mettre en valeur, sûrs de nos capacités à innover. Nous venons de le démontrer à l'issue de la participation du Congo Numérique au Salon FrancoTech en marge du XIXe sommet de la Francophonie.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma